

Z'auriez pas 900 euros pour un stage de 2 jours afin de mieux accueillir les "migrants" ?

écrit par Christine Tasin | 23 octobre 2017

C'est ce qui se veut une prestigieuse école, dans le vent, qui propose...

L'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), qui porte fort mal son nom propose une formation en 2018 sur le thème : *"Répondre au défi des Migrations : Accueillir les migrants et les demandeurs d'asile "*

<https://formation-continue.ehesp.fr/formation/repondre-au-defi-des-migrations-accueillir-les-migrants-et-les-demandeurs-dasile/>

Ce qui est magnifique, c'est le sous-titre :

"POLITIQUES DE PRÉVENTION DE LA PRÉCARITÉ ET DE L'EXCLUSION"

Pour l'EHESP, de façon très claire, en France, seuls les étrangers qui nous envahissent souffriraient de précarité et d'exclusion et mériteraient que l'on formât des gens pour venir à leur secours... L'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique ne s'intéresse plus qu'à la santé des étrangers, de santé publique il n'y en a plus.

Nos SDF ? Sont athées ou chrétiens. Sont blancs. Sont donc sans intérêt. Donc n'ont pas besoin qu'on forme du personnel pour les sortir de la précarité et de l'exclusion.

On s'amusera (enfin, si l'on peut) aussi du titre : *Accueillir les migrants et les demandeurs d'asile*. A l'heure où politiques et journaliers ne voient plus que des demandeurs d'asile parmi tous les clandestins, l'EHESP distingue encore les "migrants", ayant sans doute compris que leur flot n'était pas près de se tarir, quoi qu'en dise Macron.

Et qui va payer cette formation de luxe ? Le contribuable, forcément, puisque les personnels des ARS (Agences Régionales de Santé) ne payent rien, et vont se payer sur la bête... Quant aux responsables associatifs qui vont se précipiter, pas de souci, les subventions qui les engraisent vont prendre en charge ces deux jours passer à pleurer sur Fatima et Mohamed.

Date(s)

Du 27/09/2018 au 28/09/2018

Lieu(x)

EHESP Rennes

Tarif(s)

900€ > Formation non payante pour les personnels des ARS et services centraux et déconcentrés du Ministère des affaires sociales et de la santé

Public(s)

Cadre en ARS, services centraux ou déconcentrés du Ministère en charge des affaires sociales et de la santé, collectivité territoriale ou autre service de l'Etat en charge de ce sujet, responsable associatif.

Vous voulez vous inscrire ? C'est ici : <https://formation-continue.ehesp.fr/wp-content/uploads/2017/09/Fiche-inscription-WEB.pdf>

Et les conditions de vente, c'est ici, c'est du costaud : <https://formation-continue.ehesp.fr/wp-content/uploads/2017/09/Conditions-générale-vente-CAT-2018.pdf>

Pour en savoir plus...

Le siège de l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) est situé à Rennes. Rennes...que l'on ne reconnaît plus, Rennes où l'insécurité prend des proportions alarmantes... Y a-t-il un rapport ?